Envoyé en préfecture le 13/08/2026
Reçu en préfecture le 13/08/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260811-2026_08_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 11 août 2026

Date de convocation
4 août 2026

Date d'affichage
4 août 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Procurations : 2

L'an deux mille vingt-six, le onze août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. LE MOROUX, M. GALGUEN, C. LE BARON, E. LE BORGNE, C. LAGON, C. MAULE, M. GUÉGANOU, A. BOIS, B. JAN, K. TASSEL, J. PLASSART-TALLEC, A.C ZUURBIER
Absent excusé : S. LE BORGNE (pouvoir à C. LE MOROUX) I. DI MAGGIO, M. GUILLEMOT (pouvoir à A. BOIS)
Secrétaire de séance : M. GUÉGANOU

N° 2026-08-02

Restauration banc coffre de la chapelle Ste Barbe

La chapelle Sainte Barbe date du 16ème -18ème siècle.

Après la restauration du retable , des statues de Saint Nicodème et Saint Maurice, il est proposé au conseil de procéder à la restauration du Banc Coffre, objet inscrit au titres des Monuments Historiques le 12 décembre 1994.

Des devis ont été demandés à plusieurs restaurateurs.

Il est donné lecture à l'assemblée de l'analyse des devis faite par Mme Céline ROBERT, Conservatrice des antiquités et objets d'art des Côtes d'Armor et Mme Cécile OULHEN, Conservatrice des Monuments Historiques à la DRAC de Bretagne.

- Les trois entreprises ont d'excellentes références en matière de restauration de mobilier protégé au titre des Monuments Historiques.
- La proposition de l'atelier du Vieux Presbytère est très succincte et ne détaille pas quelles zones du meuble seront restaurées, ni la méthodologie appliquée.
- Les propositions des ateliers de la chapelle et de la Sarl Le Ber sont d'un très bon niveau technique. Elles se distinguent notamment par leur précision dans le descriptif des travaux proposés.
- L'atelier Le Ber propose un constat d'état et une discussion avant d'agir, mais les propositions paraissent plus interventionnistes que celles de l'atelier de la chapelle (beaucoup de démontages et remplacement de bois).
- Les ateliers de la chapelle proposent en option une révision complète de la serrure, mais, s'agissant d'une serrure ancienne, nous préconisons de ne pas y toucher et de ne pas retenir par conséquent l'option proposée.
- L'atelier LE BER propose un devis à 6.567,60€ HT
- L'atelier du Vieux Presbytère un devis à 4.630€ HT
- Les ateliers de la Chapelle un devis à 5.027€ HT

Envoyé en préfecture le 13/08/2026
Reçu en préfecture le 13/08/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260811-2026_08_02-DE

- Le plan de financement de cette opération serait le suivant :
  Coût total HT : 5.027€
  Coût total TTC : 6.032,40€
  Subventions sollicitées :
  - DRAC de Bretagne : 20% du coût total HT soit 1.005,40€
  - Conseil Départemental : 25% du coût total HT soit 1.256,75€
  - Région Bretagne : 25% du coût total HT soit 1.256,75€

  Autofinancement communal : 1.508,10€

  Les travaux pourraient être réalisés fin d'année ou début 2027

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- De valider le devis des ateliers de la chapelle pour un montant de 5.027€ HT,
- De ne pas retenir l'option de restauration de la serrure.
- D'adopter le plan de financement exposé
- De solliciter une subvention de la DRAC Bretagne, d'un montant de 1.005,40€
- De solliciter une subvention du Conseil Départemental des Côtes d'Armor d'un montant de 1.256,75€
- De solliciter une subvention de la Région Bretagne d'un montant de 1.256,75€
- Autorise le maire à signer tous documents nécessaires à la constitution de ce dossier.

Le Maire,
Cédric LE MOROUX

